



Communiqué de presse

Flagrant délit de triche au baccalauréat

Lyon, le mardi 14 juin 2022,

Les professeur·es correcteur·trices des épreuves de spécialités, uniques épreuves nationales avec le français et la philosophie, ont constaté que certaines des notes mises avaient été modifiées sans consultation. Certes, l'harmonisation est une pratique souhaitable et prévue par les textes mais ici l'opération a été menée à l'insu des correcteur·trices et dans la plus totale opacité et iniquité.

Ainsi, en Anglais (LLCE et AMC) les notes ont très fréquemment été réévaluées jusqu' à 6 points supplémentaires sans aucune cohérence avec les appréciations qui, elles, ont été maintenues. Certains lots ont été intégralement modifiés, d'autres partiellement sans qu'on perçoive la moindre logique. Les candidat·es dans une même spécialité ont donc été traité·es différemment. La rupture d'égalité existe aussi entre les spécialités, entre celles dont les notes ont parfois été modifiées dans des proportions diverses (LLCE anglais, Anglais monde contemporain, Histoire géo, géopolitique et sciences politiques, Sciences de l'ingénieur, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur physique chimie) et d'autres où il ne semble pas y avoir eu de modification sauvage.

On mesure donc une rupture d'égalité effarante entre les candidat·es, nouvelle étape dans la destruction du baccalauréat comme diplôme national. On ne peut, par ailleurs, que dénoncer de nouveau le mépris et la violence envers les enseignant·e·s qui ont corrigé les copies avec tout le professionnalisme qu'impliquent leurs missions, qui se voient une fois encore dépossédés de leur expertise et ont la légitime impression de participer à leur insu à une mascarade injuste et insupportable.